



Litige taille haie mitoyenne avec voisins

Par **Corsinette**, le **06/02/2013 à 16:04**

Bonjour,rnrnJ'ai un problème avec mes voisins qui me réclament de tailler la haie qui me sépare d'eux.rnrnJ'ai hérité d'une maison avec jardin qui était auparavant à mes grands parents, lorsqu'ils ont construit la haie, un accord verbal a été conclu entre mes grands parents et les voisins concernant la taille de la haie.rnEtant nouvelle propriétaire, je n'ai donc rien à voir avec cet accord verbal, de plus, le voisin n'a pas de cloture ni de mur derrière cette haie.rnJe veut être sure que c'est bien à moi d'entretenir, si c'est le cas ou bien si il faut que ca soit chacun son côté.rnMes voisins étant très procéduriers, il faut que j'apporte une preuve à tout cela...rnJe vous remercie par avance de votre attention.rnCordialement.

Par **cocotte1003**, le **06/02/2013 à 19:37**

Bonjour, si la haie est sur votre terrain ou de votre coté du grillage, c'est à vous de la tailler, cordialement

Par **Corsinette**, le **07/02/2013 à 16:05**

Merci de votre réponse.rnIl faut à présent que je m'assure que la haie est bien sur notre terrain.rnCordialement